

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 13
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

44, rang Double
C.P. 308
Joliette (Québec)
J6E 3Z6

☎ 450 755-6525
800 771-6525

📠 450 755-5211

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur, CA

Saint-Charles-Borromée,
le 14 juin 2019.

	2019		2018	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention du bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	1 484 370 \$	-	1 484 370 \$	1 337 170 \$
Subvention pour la création d'une pièce de théâtre	-	-	-	38 461
Contributions pénales	33 500	-	33 500	46 985
Subvention d'Emploi-Québec	4 500	-	4 500	2 422
Intérêts	2 820	-	2 820	2 505
Autres revenus	5 774	-	5 774	-
	<u>1 530 964</u>	<u>-</u>	<u>1 530 964</u>	<u>1 427 543</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	1 253 214	-	1 253 214	1 189 568
Frais d'administration	71 472	-	71 472	55 675
Frais de logement	54 515	15 109	69 624	70 092
Frais de bureau	35 280	10 292	45 572	43 647
Frais de financement et autres frais	39 295	-	39 295	70 921
	<u>1 453 776</u>	<u>25 401</u>	<u>1 479 177</u>	<u>1 429 903</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>77 188</u></u> \$	<u><u>(25 401)</u></u> \$	<u><u>51 787</u></u> \$	<u><u>(2 360)</u></u> \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019



	2019		2018
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES
		TOTAL	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	70 746 \$	259 280 \$	82 584 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	77 188 (25 401)	-
Affectation au fonds des contributions pénales (note 8)	(33 500)	-	33 500
Affectation d'origine interne (note 8)	23 272 (a)	-	(23 272)
Virement inter-fonds (note 9)	(50 612)	50 612 (b)	-
	16 348	25 211	10 228
ACTIFS NETS À LA FIN	87 094 \$	284 491 \$	92 812 \$
		51 787	(2 360)
			412 610 \$

Détail des affectations d'origine interne :

Activités 20 ^e anniversaire du CAVAC de Lanaudière	13 929 \$
Activités de la semaine nationale et autres	2 921
Activités du projet vidéo	6 422
	23 272 \$
(a)	

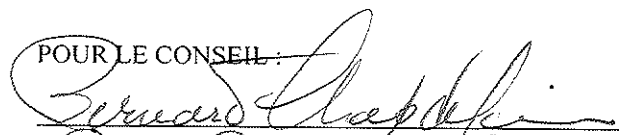
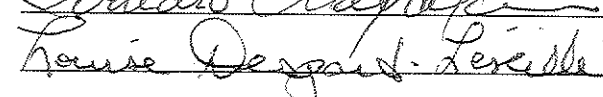
Détail des virements inter-fonds :

Acquisition d'immobilisations corporelles	29 898 \$
Remboursement de capital sur la dette à long terme	20 714
	50 612 \$
(b)	

	2019			2018
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	102 827 \$	92 812 \$	195 639 \$	122 652 \$
Épargne à terme, taux variable (1,20 % au 31 mars 2019), rachetable en tout temps	118 036	-	118 036	165 216
Subvention à recevoir	4 500	-	4 500	2 422
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir (note 6)	16 955	-	16 955	20 765
Frais payés d'avance	<u>14 810</u>	<u>-</u>	<u>14 810</u>	<u>9 922</u>
	257 128	92 812	349 940	320 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (notes 3 et 6)				
	<u>-</u>	<u>492 580</u>	<u>492 580</u>	<u>488 083</u>
	<u><u>257 128 \$</u></u>	<u><u>585 392 \$</u></u>	<u><u>842 520 \$</u></u>	<u><u>809 060 \$</u></u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	170 034 \$	-\$	170 034 \$	166 108 \$
Subventions reportées	-	-	-	1 539
Versements sur dette à long terme	<u>-</u>	<u>21 935</u>	<u>21 935</u>	<u>20 836</u>
	170 034	21 935	191 969	188 483
DETTE À LONG TERME (note 6)				
	<u>-</u>	<u>186 154</u>	<u>186 154</u>	<u>207 967</u>
	<u>170 034</u>	<u>208 089</u>	<u>378 123</u>	<u>396 450</u>
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	87 094	-	87 094	70 746
Contributions pénales	-	92 812	92 812	82 584
Investis en immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>284 491</u>	<u>284 491</u>	<u>259 280</u>
	<u>87 094</u>	<u>377 303</u>	<u>464 397</u>	<u>412 610</u>
	<u><u>257 128 \$</u></u>	<u><u>585 392 \$</u></u>	<u><u>842 520 \$</u></u>	<u><u>809 060 \$</u></u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 7)

POUR LE CONSEIL :

 administrateur
 administrateur

	2019	2018
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	51 787 \$	(2 360)\$
Ajustements pour :		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>25 401</u>	<u>28 406</u>
	<u>77 188</u>	<u>26 046</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subvention à recevoir	(2 078)	42 756
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	3 810	(10 786)
Frais payés d'avance	(4 888)	1 306
Créditeurs	3 926	(21 973)
Subventions reportées	<u>(1 539)</u>	<u>(38 461)</u>
	<u>(769)</u>	<u>(27 158)</u>
	76 419	(1 112)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(29 898)	(5 433)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(20 714)</u>	<u>(20 679)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	25 807	(27 224)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>287 868</u>	<u>315 092</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>313 675 \$</u>	<u>287 868 \$</u>

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de contributions pénales présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions pénales affectées.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des subventions à recevoir, des taxes à la consommation et autres créances à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des subventions reportées et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie des immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Améliorations locatives	Linéaire	20,00 % (5 ans)
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

SUBVENTIONS REPORTÉES :

Les subventions reçues à des fins spécifiques sont constatées aux revenus selon les directives des donateurs, la portion non constatée aux revenus figure au poste "subventions reportées".

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	477 559	114 952	362 607	377 716
Améliorations locatives	6 151	4 526	1 625	2 855
Matériel informatique	31 259	18 682	12 577	5 573
Mobilier de bureau	80 590	37 584	43 006	29 174
	<u>668 324 \$</u>	<u>175 744 \$</u>	<u>492 580 \$</u>	<u>488 083 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 8,45 % et est renouvelable annuellement

5. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	50 443 \$	47 859 \$
Salaires à payer	20 475	19 574
Vacances à payer	95 114	89 163
Sommes à remettre à l'état		
Dédutions à la source à payer	<u>4 002</u>	<u>9 512</u>
	<u>170 034 \$</u>	<u>166 108 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable de 435 372 \$, 5,21 %, remboursable par versements mensuels de 2 678 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	208 089 \$	228 803 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>21 935</u>	<u>20 836</u>
	<u>186 154 \$</u>	<u>207 967 \$</u>

(a) Dette garantie par la subvention du BAVAC et les taxes à la consommation et autres créances à recevoir, d'un montant de 16 955 \$.

Les versements estimatifs en capital pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	21 935 \$
2021	23 093
2022	24 312
2023	25 595
2024	26 946

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location de photocopieurs :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux photocopieurs. La dépense de location de l'exercice s'élève à 2 139 \$. L'engagement résiduel, au montant de 7 126 \$, échoit le 31 juillet 2023 et se répartit comme suit :

2020	2 193 \$
2021	2 193
2022	2 193
2023	<u>547</u>
	<u><u>7 126 \$</u></u>

Location d'un local commercial :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial pour le point de service de Repentigny comportant une option de renouvellement de 5 ans. Depuis le 1^{er} mars 2019, l'organisme loue le local adjacent à son local actuel, le bail à long terme a été ajusté en conséquence. Le loyer de l'exercice s'élève à 29 136 \$. L'engagement minimal (incluant les taxes à la consommation), au montant 57 490 \$, échoit le 31 octobre 2020 et se répartit comme suit :

2020	36 309 \$
2021	<u>21 181</u>
	<u><u>57 490 \$</u></u>

8. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande du BAVAC, un montant de 33 500 \$ provenant des revenus de contributions pénales de l'exercice courant, à un fonds de contributions pénales. Un montant de 23 272 \$ a été affecté au fonds d'administration pour financer les dépenses relatives aux activités du 20^e anniversaire du CAVAC de Lanaudière, aux activités de la semaine nationale et autres et aux activités du projet vidéo.

9. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 50 612 \$ (26 112 \$ en 2018) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux taxes à la consommation et autres créances à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

ANNEXE I

	2019		2018	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	1 076 158 \$	- \$	1 076 158 \$	1 019 966 \$
Charges sociales	<u>177 056</u>	-	<u>177 056</u>	<u>169 602</u>
	<u>1 253 214</u>	-	<u>1 253 214</u>	<u>1 189 568</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Associations et cotisations	9 019	-	9 019	8 954
Assurances	1 065	-	1 065	1 140
Documentation et abonnements	574	-	574	405
Formation	11 034	-	11 034	6 703
Frais de déplacement	25 508	-	25 508	20 917
Frais de fonction	168	-	168	113
Honoraires professionnels	<u>24 104</u>	-	<u>24 104</u>	<u>17 443</u>
	<u>71 472</u>	-	<u>71 472</u>	<u>55 675</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	1 510	-	1 510	2 074
Électricité et chauffage	4 372	-	4 372	5 270
Entretien et réparations	13 520	-	13 520	12 418
Loyer et frais afférents	33 176	-	33 176	31 347
Taxes municipales et scolaires	1 937	-	1 937	3 246
Dotation à l'amortissement du bâtiment	-	15 109	15 109	15 737
	<u>54 515</u>	<u>15 109</u>	<u>69 624</u>	<u>70 092</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	3 568	-	3 568	1 608
Fournitures de bureau	9 311	-	9 311	8 978
Location de matériel de bureau	2 139	-	2 139	2 407
Photocopies et impression	3 334	-	3 334	2 284
Publicité et promotion	3 304	-	3 304	21
Télécommunications	13 624	-	13 624	15 680
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles	-	10 292	10 292	12 669
	<u>35 280</u>	<u>10 292</u>	<u>45 572</u>	<u>43 647</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais du C.A. et d'A.G.A.	2 804	-	2 804	2 101
Frais pour la création d'une pièce de théâtre	-	-	-	38 461
Frais pour les activités du 20 ^e anniversaire	13 929	-	13 929	12 737
Frais pour les activités de la semaine nationale et autres	2 921	-	2 921	4 853
Frais pour le projet de vidéo	6 422	-	6 422	-
Frais d'activités de reconnaissance	818	-	818	1 360
Intérêts et frais de banque	974	-	974	934
Intérêts sur dette à long terme	<u>11 427</u>	-	<u>11 427</u>	<u>10 475</u>
	<u>39 295</u>	-	<u>39 295</u>	<u>70 921</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>1 453 776 \$</u>	<u>25 401 \$</u>	<u>1 479 177 \$</u>	<u>1 429 903 \$</u>